

LA MUNICIPALITÉ ET LES AMIS DE LA SEYNE ONT PRÉSENTÉ LEURS VŒUX A LA POPULATION



Cinq jours après le début de cette nouvelle année 1975, les représentants de toutes les associations seynaises, des administrations, des entreprises privées, des partis politiques, des syndicats, des comités d'entreprises étaient invités pour la traditionnelle manifestation des vœux présentée par M. Philippe Giovannini, député-maire de La Seyne au nom du conseil municipal.

A cette occasion, de grandes tables avaient été disposées dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville et les quelque cinq cents invités furent accueillis par les charmantes majorettes seynaises.

M. Philippe Giovannini au cours d'une allocution allait faire une rétrospective sur les réalisations de la ville pendant l'année écoulée et depuis les dernières élections municipales.

LE POINT SUR LE PROGRAMME ELECTORAL DE LA MUNICIPALITE

Après avoir présenté ses vœux au nom du conseil municipal, M. Philippe Giovannini rappela que cette manifestation chaque année offrait l'avantage de pouvoir exposer les problèmes municipaux.

M. Giovannini poursuivait ainsi son allocution :

« Cette année, notre rencontre se situant dans la seconde moitié du mandat qui nous a été renouvelé en 1971, il serait peut être intéressant de faire brièvement le point de l'exécution du programme sur lequel les Seynois se sont prononcés.

Ce programme en douze chapitres, se fixait des objectifs par rapport, à l'industrialisation, le logement, l'enseignement, l'éducation physique et le sport, l'eau et l'assainissement, la voirie et la circulation, les œuvres sociales, la culture et les arts, l'éclairage public, le tourisme et les loisirs, l'aménagement des services communaux, le soutien aux travailleurs, retraités petits commerçants et artisans.

« Bien entendu chaque chapitre comportait bâtiments pour l'implantation du C.N.E.X.O. doit se réaliser en 1975. reprendre dans leur totalité pour éviter une énumération fastidieuse.

« Nous nous arrêterons si vous le voulez sur les chapitres et les points qui pour la vie de la cité et son développement paraissent les plus importants, l'industrialisation par exemple, le logement, l'enseignement, l'éducation physique et le sport, voirie et circulation, l'eau et l'assainissement.

« Il est sans doute évident pour chacun que le développement économique et social d'une ville à vocation industrielle parmi lesquelles nous choisirons celles offrant le plus d'emplois au mètre et technique.

« Et de ce point de vue il n'est pas exagéré de dire que La Seyne est en pleine expansion si l'on considère le bond démographique et crée donc des besoins nouveaux, en matière de travaux d'extension, de modernisation et d'adaptation en cours de réalisation.

« Nous sommes loin de la situation de 1966.

« Aujourd'hui, les moins de 3.000 travailleurs des F.C.M. de 1966 sont devenus les 5.400 des C.N.I.M. et dans la même période se sont développées également les entreprises sous-traitantes.

« A propos d'industrialisation notre programme prévoyait la réalisation du port de commerce où nous sommes partie prenante et d'une nouvelle zone industrielle à Brégaillon.

« Une partie du port pratiquement réalisée actuellement est utilisée par les C.N.I.M. qui en sont locataires.

« C'est une location qui peut devenir définitive d'ailleurs avec les installations portuaires prévues plus au Nord et devant mettre à la disposition du trafic maritime, un kilomètre de quais. La mise en service de la première tranche de ces installations destinées Plaines et de Vignelongue, l'école primaire du Floréal ; 1976.

« Et en principe la construction des bâtiments pour l'implantation du C.N.E.X.O. doit se réaliser en 1975.

« Dans notre programme il était question aussi de la zone industrielle de Piédardan dont les aménagements sont en cours d'étude.

« Mais déjà, sans attendre les aménagements 22 petits industriels y sont installés, c'est pourquoi, nous avons prévu son extension au quartier « Farlède » avec une surface supplémentaire de 35 hectares et pour laquelle de nombreuses demandes d'implantation d'industries diverses nous sont parvenues, parmi lesquelles nous choisirons celles offrant le plus d'emplois au mètre carré avec si possible une proportion importante d'emplois féminins. »

2.000 NOUVEAUX LOGEMENTS

Mais le développement industriel contribue à l'expansion démographique et crée donc des besoins nouveaux, en matière de logement par exemple.

« C'est pourquoi, nous disions qu'il fallait apporter l'aide indispensable à l'office des H.L.M. pour la construction de 2.000 nouveaux logements.

Depuis 1971 nous avons 991 logements, dont 50 pour célibataires, tandis que 939 actuellement en construction seront terminés courant 1976.

« Et si l'on tient compte que le démarrage d'un nouveau programme de 796 logements est en préparation on peut dire que l'objectif prévu sera largement atteint.

D'IMPORTANTES REALISATIONS SCOLAIRES ET SPORTIVES

« En matière de constructions scolaires et selon les prévisions, nous avons terminé : les groupes scolaires des Plaines et de Vignelongue, l'école primaire du Floréal ; réalisés les extensions des écoles maternelles J.-Laurent, Renan, Le Floréal.

« De même la construction de la cité technique Langevin avec lycée et C.E.T., tandis que le C.E.S. Centre-Ville est commencé et sera terminé pour la rentrée scolaire prochaine.

Les objectifs du chapitre enseignement seront pour le moins atteints sinon dépassés.

« Pour ce qui est de l'éducation physique et du sport en dehors de certains aménagements importants apportés aux équipements existants, deux opérations importantes ont été réalisées et une troisième est en cours de réalisation.

« Pour celles réalisées, il s'agit d'une part de la construction de cinq courts de tennis en collaboration avec le club de tennis du club sportif municipal au quartier Barban ; d'autre part, de la construction de l'ensemble sportif couvert et de plein air Langevin-Wallon inauguré il y a trois semaines et comprenant trois halles ou salles de sports, 6 terrains de volley, 6 terrains de basket, 3 de handball, une piste, des sautoirs, lançoirs etc...

Ce qui est en cours de réalisation, c'est la réfection complète de la pelouse du terrain N. 1 du stade Scaglia, ainsi que de la piste d'athlétisme et de l'éclairage.

Mais à propos de ce chapitre il est à peu près certain que nous ne pourrions pas en réaliser tous les points parce que les subventions de l'Etat en la matière sont dérisoires et de plus, lorsqu'une installation sportive est réalisée, les dépenses de fonctionnement qu'elle entraîne sont considérables selon sa nature. »

A ce propos, M. Philippe Giovannini rappelait que pour la construction du complexe Langevin-Wallon, les terrains avaient été à la charge de la commune et la subvention de l'Etat pour la construction avait été de 13 % seulement.

Nous reviendrons sur cette manifestation en vous donnant la suite de l'allocution de M. Philippe Giovannini et les vœux de M. Besson, président des amis de La Seyne ancienne et moderne.

Recueilli par P. Ch.

(A suivre)